



SANTÉ
SOCIAUX
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BASSMS

Compte rendu

Paris, le **19 mars 2025**

Commission Mixte Paritaire (CMP) BASSMS **Du 18 mars 2025**

Présents pour la CFDT : David Mandicourt, Pierre Graux - négociateurs nationaux, Emmanuel Loesel et François GIEUX - secrétaires fédéraux.

La séance s'est ouverte par l'approbation habituelle du procès-verbal de la dernière CMP.

Elle a continué sur la validation de la désignation de l'OETH pour porter le projet d'Organisme Paritaire de Prévention dans la branche. C'est une revendication de la CFDT porteuse de sens pour l'amélioration des conditions de travail de l'ensemble des salarié.es du secteur.

Malgré la demande insistante et réitérée de la CFDT, les employeurs n'ont toujours pas fourni de grille de rémunération pour le projet de CCUE. Il n'est pas concevable que les salarié.es restent dans l'incapacité de se projeter dans leur future rémunération.

En l'absence de texte de la part des employeurs, nous n'avions que peu d'espoir d'avancer à propos de la négociation sur la durée et le temps de travail, malgré les propositions faites par la CFDT lors de la dernière CMP.

Ceux-ci furent rapidement douchés eut égard à la proposition honteuse et inacceptable des employeurs sur le sujet. La CFDT a exprimé vertement toute sa colère et a quitté la séance de négociation, conjointement avec les autres organisations syndicales (voir communication CFDT, suite à la CMP du 18 mars 2025).

Les négociateurs